RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00389
Numéro SIREN : 801 340 852
Nom ou dénomination : ABC CREATION

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2022 sous le numéro de dépôt 14733

ABC CREATION
Société par actions simplifiée
Au Capital de 5.000 Euros
Siège social : 170 Chemin Chavaissard
EVRON 01100 MARTIGNAT

RCS BOURG-EN-BRESSE 801 340 852

BILAN AU 31 MARS 2022



Copie certifiée conforme,
La Présidente

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABC CREATION — 170 Chemin Chavaissard — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : EVRON — 01100 MARTIGNAT

SIRET : 8 0 1 3 4 0 8 5 2 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31032022 Net 3	Exercice N-1 clos le 31032021 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028	6 329	030 1 399	4 930	6 195
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044	**6 329**	048 **1 399**	**4 930**	**6 195**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060	1 020 572	062	1 020 572	635 190
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		460 800
		Autres * (3)	072	1 816	074	1 816	10 965
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	237 010	086	237 010	51 922
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	**1 259 398**	098	**1 259 398**	**1 158 876**
	Total général (I + II)		110	**1 265 727**	112 **1 399**	**1 264 328**	**1 165 072**

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 5 000	5 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126 500	500
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132 300 918	304 704
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136 **45 819**	**(3 786)**
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 **352 237**	**306 418**
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166 15 296	26 522
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 887 389)	172 896 795	832 132
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 **912 091**	**858 654**
	Total général (I + II + III)	180 **1 264 328**	**1 165 072**

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 264 328** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

 - un total produits de **1 338 690** euros
 - un total charges de **1 292 870** euros

 - dégage un résultat de **45 819** euros

L'exercice considéré :
- débute le **01/04/2021**
- finit le **31/03/2022**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS ABC CREATION** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 264 328** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 338 690** euros et un total **charges** de **1 292 870** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **45 819** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2021** et finit le **31/03/2022.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en **euros**	31/03/2022	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
Résultat courant		59 758	9 191	50 567
Résultat exceptionnel (et participation)		(4 747)		(4 747)
Résultat comptable		55 010	9 191	45 819

(1) après retraitements fiscaux.

Evaluations fiscales dérogatoires

	31/03/2022
Résultat de l'exercice	45 819
Impôt sur les bénéfices	9 191
Résultat avant impôts	55 010
Variation des provisions règlementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	55 010

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Etat exprimé en **euros**	31/03/2022
ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	
ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/03/2022
Total des Charges à payer		**1 691**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**1 476**
FRS FACTURES NON PARVENUES	*1 476*	
Dettes fiscales et sociales		**215**
ETAT CHARGES A PAYER	*215*	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/03/2022	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT

ABC CREATION

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 170 Chemin Chavaissard
EVRON 01100 MARTIGNAT
801 340 852 RCS BOURG EN BRESSE

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE

Exercice clos le 31 mars 2022

Madame Agnès CARLOD, associée unique et Présidente de la société ABC CREATION, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 mars 2022, l'activité de la Société a été la suivante :

L'exercice social a été marqué par une forte progression du chiffre d'affaires de 189,69 % et s'est soldé par un bénéfice de 45 819,05 €.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 mars 2022, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Le maintien du chiffre d'affaires.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 334 892,26 euros contre 460 800,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 189,69 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 339,68 euros contre 184,11 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 84,50 %.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 231 505,61 euros contre 437 548,75 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 181,46 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 40 210,40 euros contre 23 385,65 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 71,94 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2 519,68 euros contre 2 324,74 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,39 %.

Nous n'avons pas d'effectif salarié.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 1 265,78 euros contre 133,61 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 847,37 %.

Le montant des autres charges s'élève à 3,23 euros contre 1,31 euro pour l'exercice précédent, soit une variation de 146,56 %.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 275 504,70 euros contre 463 394,06 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 175,25 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 59 727,24 euros contre -2 409,95 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 2578,36 %.

Compte tenu d'un résultat financier de 30,26 euros (0 euro pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 59 757,50 euros contre - 2 409,95 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2579,62 %.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -4 747,45 euros contre -1 375,76 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 245,08 %.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 9 191,00 euros contre 0 euro pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022 se solde ainsi par un bénéfice de 45 819,05 euros contre une perte de - 3 785,71 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 1310,32 %.

Au 31 mars 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 264 327,74 euros contre 1 165 071,70 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,52 %.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 45 819,05 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice 45 819,05 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 346 737,11 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 352 237,11 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de signaler qu'une convention sera à reporter sur le registre des décisions de l'associée unique.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Agnès CARLOD
Présidente

ABC CREATION
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 170 Chemin Chavaissard
EVRON 01100 MARTIGNAT
801 340 852 RCS BOURG EN BRESSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 mars 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 45 819,05 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 45 819,05 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 346 737,11 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme



La Présidente